



08.08.2024 - 08:15 Uhr

Deux-roues : s'habiller léger met en danger la sécurité

Vernier/Ostermundigen (ots) -

En 2023, 50 personnes à moto ont été tuées et 1'160 grièvement blessées sur les routes suisses. Avec la chaleur d'été, le TCS observe que de trop nombreux motocyclistes et scootéristes ne respectent pas certaines règles élémentaires de sécurité et négligent leur équipement. Les commerces spécialisés proposent des équipements de protection adaptés à toutes les saisons et températures.

Avec l'arrivée de la belle saison en Suisse, il est tentant de négliger sa sécurité en choisissant des vêtements légers. Un motard étant moins bien protégé en cas d'accident qu'un automobiliste, il doit pourtant s'équiper en conséquence. Environ 80% des collisions impliquant des motocyclistes et scootéristes causées par d'autres usagers de la route sont dues au fait que ces derniers ne les avaient pas vus ou pas perçus. Malgré les fortes chaleurs, le TCS rappelle qu'il ne faut pas faire preuve de légèreté quand il s'agit de sa propre vie. D'après l'Office fédéral des routes (OFROU), 2'709 motards et scootéristes ont été légèrement blessés en 2023, comparé à 2'642 en 2022, tandis que 1'160 ont subi des blessures graves (1'063 en 2022). Cinquante motocyclistes ont été tués, représentant 21% des 236 décès totaux sur les routes suisses.

Port du casque obligatoire

À moto, le port du casque est obligatoire, également pour le passager. Le casque dit " intégral " offre la meilleure protection, car il protège tout le visage, dont notamment la mâchoire. Il existe également des casques modulables, très pratiques pour les porteurs de lunettes, mais qui ne doivent pas être portés ouverts sur la route. Par temps chaud, un casque Jet peut être une bonne option, bien qu'il offre moins de protection. Quel que soit le modèle, il doit respecter la norme ECE 22-05.

Des vêtements adaptés

Les motocyclistes et les scootéristes doivent prendre conscience qu'il faut toujours se protéger, même en été. Il faut donc utiliser des habits de protection pour limiter des conséquences graves en cas de chute. Les commerces spécialisés proposent des équipements conçus pour toutes les conditions et saisons, notamment des modèles perforés pour une meilleure aération. Les pantalons doivent être dotés d'éléments de protection et les vestes munies de protège-dos, voire d'un airbag intégré. Pour l'été, le TCS recommande de transporter ses habits légers dans un sac à dos ou dans le coffre et de se changer une fois arrivé à destination.

Bien protéger les pieds et les mains

Les blessures aux mains ou aux pieds peuvent être très sérieuses et laisser des séquelles. Des gants spéciaux avec protection pour le poing, les doigts et la tranche de la main font partie de l'équipement. Les pieds sont également très exposés lors de collisions latérales ou de chutes. Les tongs, sandales et baskets légères sont à bannir. Pour les motocyclistes, le TCS recommande de se munir de bottes avec coque intégrée offrant la meilleure protection pour les pieds.

Rouler prudemment sur les cols

Le TCS rappelle que la route n'est pas une piste de course. Le mode de conduite et la vitesse doivent toujours être adaptés aux aptitudes du pilote et au contexte routier. Une grande prudence s'impose surtout dans les cols de montagne, en particulier lors de l'abord de virages serrés. Outre le danger de se retrouver déporté face à un autre véhicule, les virages intérieurs cachent parfois des cyclistes qui roulent plus lentement. Enfin, il est important d'éviter les manoeuvres de dépassement risquées et de veiller à toujours avoir ses phares allumés.

Tous les conseils du TCS sont disponibles sur les liens suivants :

<https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/types-de-vehicules/moto.php>

<https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/moto/virages-moto.php>

Le TCS Sociétariat offre une protection à la personne, quel que soit son mode de transport

Le TCS Sociétariat offre une protection personnelle à ses membres, peu importe le type de véhicule utilisé. Que ce soit en cas de panne de voiture, de moto ou de vélo, de retard de train ou encore pour des questions juridiques, toutes ces situations sont couvertes par le sociétariat.

Pour les motards, TCS Training & Events propose également un large éventail de cours : [Formations moto](#)

Contact:

Massimo Gonnella, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | massimo.gonnella@tcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000091/100922024> abgerufen werden.